PROTOCOLE DE SECURITE POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

ESCALADE SNE

« *L'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement*. »
(Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré, circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017).

Afin d'**accompagner les enseignants d'EPS** de l'académie en les sensibilisant à la dimension sécuritaire de leur exercice, des protocoles de sécurité sont proposées dans les APPN les plus programmées.
Les productions académiques viennent s'adosser aux circulaires nationales (mars 1994, juillet 2004 et avril 2017) relatives à la sécurité en EPS.
Ces premières sont amenées à évoluer en fonction des retours d'expérience.

Des **éléments communs** à toutes les pratiques support de l'enseignement en EPS sont essentiels pour garantir une formation sécurité :

<u>L'enseignant d'EPS responsable du groupe</u> :

- **Réalise des choix** relatifs à l'organisation pédagogique, aux situations d'apprentissage et aux contenus d'enseignement proposés sont adaptés aux caractéristiques de tous les élèves.
- **Contrôle systématiquement** l'état des équipements matériels utilisés.
- Fait preuve d'une **vigilance effective** durant tout le déroulement de la leçon.
- **Pilote toujours la chaîne de contrôle**.
- **Organise la chaîne de sécurité** sous forme de « check List ».
- **Sait que la conception même des APPN repose sur deux idées centrales : partir – revenir en sécurité et garder la possibilité de renoncer.** Anticiper une éventuelle activité de repli.
- **Prévoit une large plage horaire** en fonction de la spécificité de l'APPN
- En cas d'urgence, hiérarchise les priorités
- Prévoit une **trousse de secours** adaptée à l'activité.

<u>Chaque élève et tous les élèves</u> :

- Bénéficient d'informations et de **consignes d'ordre sécuritaire**.
- **Vivent une formation** à la mise en place d'une sécurité maximale en lien avec les informations reçues.
- **Apprennent à renoncer** à s'engager.
- S'éprouvent à travers une **autonomie encadrée**.

Les recommandations spécifiques à une APPN sont organisées chronologiquement ; avant, pendant et après la leçon. Les conditions maximales de sécurité active et passive sont édictées.

Recommandations spécifiques à l'escalade en milieu naturel (SNE) sur voie d'une longueur au maximum

Pour information et consultation : recommandations fédérales (FFME) « Escalade, Règles d'Organisation et d'Encadrement des Séances et Sorties » Chapitre 6.2 du 16/09/2017. Article R 227-13 et Arrêté du 25/04/2012 du code de l'Action Sociale et des Familles ; annexe 7 fiche 7.1.

Avant l'activité : *chaque enseignant aura pris soin de vérifier les prérequis suivants pour chaque élève :*

- **Savoir mettre son baudrier :** ceinture serrée au dessus de la taille, pontet (de préférence double) visible.
- **Savoir s'encorder :** nœud de 8 tressé et serré suivit d'un nœud de sécurité type pêcheur simple ou double. - **Savoir faire une vérification croisée :** vérifier la mise en place du baudrier, le nœud de 8, la mise en place du système d'assurage entre partenaires.
- **Savoir grimper en tête :** pose des dégaines et mousquetonnage de la corde dans le bon sens.
- **Savoir assurer un grimpeur en tête :** donner du mou au bon moment pour faciliter le mousquetonnage, savoir bloquer (« sec ») ; « sécher » (éviter une chute trop importante) ou dynamiser la chute de son grimpeur.
- **Savoir faire la/les manip(s) de relais :** tressage du nœud en 8 double + mousquetons à vis et retressage du nœud en 8 avec le brin libéré.
- **Si les élèves n'évoluent pas en tête, éventuellement, il conviendra de choisir un site ayant des relais accessibles par le haut pour équiper en moulinette**

<u>Pour l'enseignant</u> : Un repérage du site ou une bonne connaissance de celui-ci est un élément important. (site conventionné FFME, site en partie privée, en partie fermé pour nidification). Consulter la météo. Se tenir informé d'éventuelles modifications du site. Informer le chef d'établissement du nombre de participants. **<u>A) le matériel :</u>**
Doit répondre à la norme CE (conforme aux exigences) ; être répertorié dans le registre EPI de l'établissement / de l'intervenant extérieur si c'est lui qui le fourni ; doit avoir fait l'objet d'un contrôle (annuel, périodique, au moment de la distribution).

ELEVES :

- **Casque :** port obligatoire.
- **Baudrier :** de préférence à pontet double.
- **Une longe équipée d'un mousqueton de sécurité.**
- **Un système d'assurage :** 1 pour 2
- **Un mousqueton à vis ou auto pour la manip de relais.**
- **Eventuellement une paire de chaussons.**
- **Equipement personnel adapté à la pratique et à la météo.**

ENCADRANT(S) :

- **Casque :** port obligatoire.
- **Baudrier :** de préférence à pontet double.
- **Une longe équipée d'un mousqueton de sécurité.**
- **Un système d'assurage :** au libre choix en fonction de son expérience et compétences.
- **Eventuellement une paire de chaussons.**
- **Matériel d'intervention** (poignée, basic, shunt, poulie traction, machar/ prussik, des mousquetons à vis ou auto type B (type H, K proscris pour le travail) … à titre d'exemple).

- **Trousse de premiers secours adaptée.** (Strap en quantité, Chut ou éponge hémostatique, et protocole de déclenchement des secours, par exemple).
- **Lampe frontale et piles de remplacement**

EN COMMUN :

- Le topo du site si possible.
- Les cordes : vérifier la longueur par rapport aux voies, au secteur (35 m =>

80 m) - Les dégaines en nombre suffisant pour chaque cordée. **B) Encadrement:**

On l'adaptera en fonction du niveau de pratique et de l'expérience des élèves, mais aussi en fonction de l'expérience de(s) l'enseignant(s). On peut aussi se reporter aux préconisations de la fédération délégataire.

Pendant l'activité :

- **Surveiller le port du casque de tous les participants.**
- **Constituer les binômes ou les trios :** en fonction du niveau de compétence et du vécu des élèves => homogène/hétérogène.
- **Impulser le choix des voies :** en fonction du moment / du niveau => échauffement, voie dans le niveau, voie de travail…
- **Garder à vue toutes les cordées autant que faire se peut.**
- **Vérifier systématiquement les points de sécurité :** serrage du baudrier, nœud de 8, système de sécurité, nombre de dégaines adéquat en fonction de la voie…
- **Etre attentif / gérer un minimum de communication au sein des cordées :** vocabulaire spécifique : sec, relais, relais vaché, mou, reprends, départ….
- **Suivant la distance au point de repli (parking, gîte, refuge… :** surveiller la météo, la tombée de la nuit en période hivernale…
- Vérifier l'état des lieux avant de partir **EN CAS DE PROBLEME :**
- ***Lié à la météo*** : Repli vers les véhicules ou vers l'abri prévu.

-Si accident : suivant la gravité : déclenchement des secours suivant le protocole établi (cf annexe fiche d'aide au déclenchement d'un secours) ou évacuation par moyens propres.

DANS TOUS LES CAS LE SAVOIR RENONCER S'APPREND

Après l'activité :

- Récupération du matériel et rangement.
- Noter les problèmes éventuels survenu sur le matériel (chute d'une dégaine, d'un mousqueton du haut de la voie par exemple => Mise au rebus) : répertoire EPI = évènement exceptionnel = surveillance particulière. - Vérifier les cordes, les nettoyer si besoin.
- Vérifier les baudriers (répertorier si chute en tête par ex).
- **Bilan de la sortie :** Ressenti des uns et des autres : fatigue, plaisir éprouvé, envie de recommencer… En vue de la préparation d'une éventuelle autre sortie ou projet de stage…